Israël veut criminaliser la commercialisation du foie gras

02/08/2013 à 11h06

Un Israël sans foie gras ? C'est presque fait. La Knesset, le Parlement israélien, a adopté en première lecture et à une large majorité (59 voix contre 10) une proposition de loi «interdisant l'importation et la vente de foies d'animaux ayant subi la torture». En clair, il s'agit de criminaliser la commercialisation du foie gras.

L'auteur de cette initiative, Dov Lipman, un député du parti centriste Yesh Atid (Il y a un avenir), a crié victoire : «/em>Je suis très fier de faire partie d'une Knesset qui a choisi de placer les valeurs devant les intérêts et les plaisirs futiles», a-t-il déclaré.

> *«Je crois que cette loi bénéficiera non seulement aux animaux, mais aussi à l'image d'Israël. Le temps est venu de bannir d'Israël cette nourriture corruptrice des esprits.»*

Un credo applaudi à tout rompre par l'ensemble des associations israéliennes de défense des animaux. En 2003 déjà, celles-ci avaient obtenu de la Haute Cour de justice une décision selon laquelle le gavage était contraire aux lois de protection des animaux, rendant du même coup cette pratique illégale sur l'ensemble du territoire israélien. Deux ans plus tard, après l'expiration du délai de grâce accordé par la justice, le ministère de l'Agriculture démantelait la filière de production du foie gras. Un secteur qui rapportait alors 16,5 millions de dollars et employait 500 personnes, faisant d'Israël le quatrième producteur de foie gras au monde.

Si la loi est votée en deuxième et troisième lecture, Israël deviendra le deuxième État au monde, après la Californie, à

bannir de l’assiette de ses citoyens ce mets de fête. […]
Le Point